



**PISCINE MUNICIPALE
D'ALBERT**

**Protocole sanitaire
Covid – Ouverture Public
Septembre 2020**

Ce document permet de poser les conditions d'accueil du public de la piscine municipale à la rentrée scolaire 2020 dans le respect des règles sanitaires imposées par le gouvernement et la direction générale de la santé.

I. ORGANISATION GENERALES

1. Date de mise en application

Le protocole sanitaire ci-dessous est mis en place à partir du lundi 31 août 2020 jusqu'à nouvel ordre, pour la période scolaire. Un protocole spécifique « vacances scolaires » pourra être mis en œuvre si nécessaire.

2. horaires et jours d'ouverture au public

Lundi : de 12h à 14h // de 18h30 à 20h (12h-13h : Aquajogging /Aquabiking accès libre)

Mardi : de 12h à 14h // de 18h à 20h (12h-13h : Aquajogging /Aquabiking accès libre)

Mercredi : de 9h30 à 13h // de 14h à 17h // de 18h30 à 20h (12h-12h45 et 18h30-19h30 : Aquajogging /Aquabiking accès libre et 14h-16h30 : bassin aménagé en espace « Ludique – Famille »)

Jeudi : de 12h à 14h // de 18h30 à 20h (12h-13h : Aquajogging /Aquabiking accès libre)

Vendredi : de 12h à 14h // de 17h à 20h (12h-13h et 18h30-19h30 : Aquajogging /Aquabiking accès libre)

Samedi : de 15h à 19h (15h-17h : bassin aménagé en espace « Ludique – Famille » et 17h15-18h30 : Aquajogging /Aquabiking accès libre)

Dimanche : de 8h30 à 13h (8h30-10h : aquajogging/aquabiking accès libre et 11h-12h30 : bassin aménagé en espace « Ludique – Famille »)

3. Capacité d'accueil de la piscine

Afin de respecter les recommandations concernant les piscines publiques avec bassin couvert de 4 m² / baigneur et de limiter les risques de contamination interindividuelle, la Fréquentation Maximale Instantanée (F.M.I) de l'établissement est réduite, elle passe de 190 à 140 personnes maximum (baigneurs et non baigneurs).

II. Gestion et accueil du public / usagers

1. Rappel des Consignes sanitaires générales

Respect des gestes barrières (affichage prévu) :

- *Se laver les mains très régulièrement*
- *Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir*
- *Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades*
- *Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter*
- *Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts*

2. Consignes sanitaires spécifiques à la piscine

Règles comportementales des baigneurs et limitation des risques de contamination

Demander aux usagers :

- de porter un masque dans le hall d'accueil jusqu'à leur cabine de déshabillage puis après la pratique de la piscine jusqu'à la sortie de la piscine ;
- de retirer leurs gants de protection, potentiellement contaminés ;
- de se désinfecter les mains en entrant dans la piscine avec le gel hydro alcoolique disponible dans le hall (+ affichage du rappel des gestes barrières) ;
- de respecter les distanciations physiques (marquage physique au sol) ;
- de respecter le sens de circulation (fléchage) et les consignes qui leur seront données ;
- les usagers ne doivent pas présenter de troubles digestifs ni aucun symptôme de maladie pour prétendre accéder au bassin.

Important : l'accès sera refusé aux personnes présentant des signes de maladies respiratoires ou digestives.

3. Hall d'accueil et caisse

Les portes d'entrée non automatiques resteront, toutes les fois où cela est possible, ouvertes pour éviter les contacts sur leurs surfaces.

Un cheminement de l'extérieur vers la caisse est installé pour éviter le croisement des personnes entrantes et sortantes de l'établissement.

La distanciation spatiale d'1m est matérialisée au sol pour le passage en caisse.

Une seule personne autorisée à la caisse à la fois, en cas de queue se formant, un agent veille au maintien des distances.

Le paiement sans contact est privilégié, l'appareil étant facile d'accès pour l'utilisateur, le caissier se trouvant derrière une paroi de protection transparente.

Aucun banc ne sera disponible dans le hall, seules des chaises espacées de plus d'1 mètre permettront aux usagers de se déchausser et de se chauffer à l'entrée et à la sortie des vestiaires.

Les distributeurs de boissons et de friandises resteront accessibles avec un dispositif particulier sera mis en place, avec nettoyage des mains avant et après utilisation des machines et nettoyage régulier des distributeurs automatiques par le personnel.

4. Les vestiaires, les douches et les sanitaires

Les espaces collectifs sont fermés et inaccessibles sur les horaires publics.

Le déshabillage et le rhabillage s'effectuent dans 2 zones distinctes et seules les cabines individuelles sont accessibles.

Un sens de circulation dit de « marche en avant » est mis en place, les usagers entrent par le côté « femme » pour le déshabillage puis se rendent sur le bassin puis ressortent côté « homme » pour le rhabillage.

Toutes les affaires de l'utilisateur doivent être déposées dans un grand sac (chaussures comprises) et emmenées sur le bassin, placées dans une case prévue à cet effet puis récupérées avant de se diriger vers la zone de rhabillage.

Ce cheminement sera matérialisé par du fléchage et du marquage au sol pour éviter les croisements des personnes, en respectant la distance nécessaire et éviter au maximum les contaminations par contact.

Chaque usager devra avoir pris une douche savonneuse sur l'ensemble du corps avant d'accéder au bassin, celles-ci sont approvisionnées en savon avec des distributeurs automatiques. L'utilisateur doit être également passé par le pédiluve.

Les usagers se doivent de respecter ces usages dans tous les espaces, dans les espaces plus réduits ils feront preuve de patience en respectant les protocoles d'entrées/sorties définies.

Les sanitaires sont accessibles sans restriction mais l'utilisation des toilettes sera organisée, le lavage des mains étant nécessaire avant et après leur utilisation.

Une poubelle pour le dépôt des masques non lavables est prévue dans les vestiaires si nécessaire.

Les sèche-cheveux sont condamnés.

5. Le bassin sportif et l'espace extérieur

Pour la pratique, le bonnet est obligatoire.

Les usagers devront respecter au maximum les distanciations sociales avec les autres usagers et le personnel.

Les regroupements ou les discussions de plus de deux personnes, dans l'eau ou sur les plages autour des bassins sont proscrits, le respect des distances de sécurité doit être également appliqué.

Dans le bassin sportif, l'usage permanent des lignes de nage permet de matérialiser les lignes de nage ou les zones de pratique afin d'éviter les contacts.

Il est recommandé aux usagers dans le cadre d'une pratique sportive, de laisser leurs serviettes et autres matériels dans une des cases prévues à cet effet sur le bord du bassin.

Pour des raisons sanitaires, le prêt de matériel de nage (sauf ceinture pour les non-nageurs) sera limité.

III. Protocole de nettoyage et désinfection des espaces

L'hygiène, le nettoyage et la désinfection seront renforcés dans l'ensemble de l'établissement, en particulier dans les vestiaires, douches, sanitaires et sur les plages.

Le maximum de précautions sera pris pour éviter les contacts manuels avec les matériels sportifs et faciliter les opérations de désinfection.

Une désinfection régulière (conforme à la norme NF EN 14 476) en dehors (ou pendant) la présence du public sera effectuée dans la journée sur les poignées de portes, lisses des mains courantes ou d'escalier, tablettes, clavier d'alarme, interrupteurs, ...)

Dans la plupart des cas, l'utilisation de désinfectant par application locale sans aérosols est conseillée.

Une signalétique précisant les interventions de désinfection sur ces supports, avec de petits panneaux, pourra informer les usagers :

- **concernant les sols et les surfaces**
 - Mise en place d'un nettoyage avec désinfection des surfaces et les objets fréquemment touchés par les mains des usagers au minimum deux fois par jour en dehors de la présence des usagers.
 - Mise en place d'aération maximale des locaux avant, pendant et après la présence des usagers par l'ouverture des fenêtres et des baies vitrées.
- **concernant les installations sanitaires et les équipements**
 - Mise en place d'un nettoyage approfondi durant des temps spécifiques.